



École de la Berge
30, rue Joly
Lotbinière (Québec) G0S 1S0

École du Chêne
105, rue de l'École
Saint-Édouard (Québec) G0S 1Y0

École de la Falaise
1003, rue de l'Église
Leclercville (Québec) G0S2K0

Procès-verbal
de l'assemblée générale des parents
du 4 septembre 2024 à 19 h, à l'école du Chêne

Personnes présentes :

Michaël Beaudet
Miriam Desrochers
Denis Gauthier
Marie-Pier Lepage
Ludovica Beaudet
Benoît Desrochers
Stéphanie Benoit
Christine Leclerc

Lina Noël
Marie-Pier Gauron
Elyse Groleau
Simon Cormier
Johannie Beurivage
Léa Charest
Émilie Joncas
Lysanne Bourguignon

1. Mot d'accueil du président

Monsieur Michaël Beaudet, président du conseil d'établissement, souhaite la bienvenue à tous et se présente aux parents. Il est content de voir de nouveaux visages parmi ceux-ci. Il résume son implication au sein du conseil et de la communauté.

2. Mot de bienvenue de la direction

Madame Lysanne Bourguignon se présente et mentionne qu'elle est heureuse d'être de retour cette année dans nos écoles pour une 2^e année.

3. Désignation d'une secrétaire

Mme Émilie Joncas, secrétaire de l'école, est désignée à titre de secrétaire de l'assemblée.

4. Adoption de l'ordre du jour

M. Michaël Beaudet présente l'ordre du jour. L'ordre du jour est adopté par monsieur Denis Gauthier et approuvé par Marie-Pier Lepage.

5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale des parents du 5 septembre 2023

Madame Lysanne Bourguignon présente le procès-verbal du 5 septembre 2023. Elle fait le tour des points importants de l'année dernière. Le procès-verbal est adopté par madame Marie-Pier Gauron et approuvé par madame Ludovica Beudet.

6. Information aux parents concernant les instances du CSSDN et du conseil d'établissement

Madame Lysanne Bourguignon présente aux parents les informations. Elle énumère les différentes façons de s'impliquer en tant que parents dans les écoles. Elle mentionne que le temps d'engagement des parents dans les OPP est selon la disponibilité de ceux-ci. Parmi les différents comités, il y a le conseil d'établissement, le comité de parent du CSSDN, pour en faire partie, le parent doit être membre du CÉ. Il y a aussi le comité EHDAA, pour siéger à ce comité, le parent doit avoir un enfant qui a un plan d'intervention. Par la suite, elle prend le temps d'expliquer plus en profondeur ce que fait le conseil d'établissement de l'école.

7. Élections au conseil d'établissement et au comité de parents

7.1 Nomination d'un président d'élection

Mme Émilie Joncas propose que madame Lysanne Bourguignon soit présidente d'élection. La proposition est adoptée à l'unanimité.

7.2 Nomination d'un secrétaire d'élection

Mme Marie-Pier Gauron propose qu'Émilie Joncas soit secrétaire. La proposition est adoptée à l'unanimité.

7.3 Procédure pour la mise en nomination

Monsieur Beudet explique brièvement la procédure des rencontres et les mandats du conseil d'établissement. Pour l'année scolaire 2024-2025, il y a 5 postes à combler, dont le poste de président.

7.4 Élection aux postes des représentants des parents au conseil d'établissement et élections des substituts

Madame Marie-Pier Gauron propose la candidature de monsieur Michaël Beudet, président sortant, comme président du conseil d'établissement. Sa candidature est approuvée à l'unanimité. Monsieur Michaël Beudet accepte le mandat pour une 3^e année. Madame Miriam Desrochers présente sa candidature comme parent membre au conseil d'établissement. Monsieur Michaël Beudet approuve et madame Marie-Pier Gauron appuie. Mme Josianne Laroche souhaite revenir et propose sa candidature. Mme Marie-Pier Lepage approuve cette proposition qui est ensuite adoptée à l'unanimité. Mme Marie-

Pier Lepage propose à nouveau sa candidature comme membre au sein du conseil d'établissement. Mme Johannie Beurivage approuve et la proposition est adoptée à l'unanimité. Mme Marie-Pier Gauron propose sa candidature. Monsieur Michaël Beaudet approuve et la proposition est adoptée à l'unanimité.

7.5 Parmi les parents membres du conseil d'établissement : élection du représentant et de son substitut au comité de parents

Madame Johannie Beurivage propose la candidature de madame Marie-Pier Lepage comme représentante au comité de parent, madame Marie-Pier Gauron approuve et monsieur Michaël Beaudet appuie la candidature. Madame Marie-Pier Lepage accepte de poursuivre le mandat pour une 3^e année si la formule reste en vidéoconférence. Monsieur Michaël Beaudet se propose comme substitut au comité de parents. Madame Johannie Beurivage approuve et madame Émilie Joncas appuie.

8. Nominations pour l'Organisme de Participation des Parents (OPP) de l'école du Chêne

Pour l'année scolaire 2024-2025, les membres seront : Catherine Vézina, Julie Touchette, Simon Cormier, Josianne Laroche, Johannie Beurivage, Valérie Gingras, Hélène St-Pierre, Christine Leclerc, Kelina Shink et Michaël Beaudet. La participation des parents est pour une durée de 1 an, d'autres parents pourront se joindre à eux selon les besoins.

9. Nominations pour l'Organisme de Participation des Parents (OPP) pour les écoles Berge/Falaise

Pour l'année scolaire 2024-2025, les membres seront : Marie-Andrée Leclerc, Miriam Desrochers, Ludovica Beaudet, Marie-Pier Gauron, Stéphanie Benoît, Raphaëlle Lemay et Nancy Lehoux. La participation des parents est pour une durée de 1 an, d'autres parents pourront se joindre à eux selon les besoins.

10. Présentation du rapport annuel du conseil d'établissement et des OPP

Présentation du rapport annuel

Michaël présente le rapport du conseil d'établissement, il souligne les dates des décisions importantes prises au conseil d'établissement. L'année 23-24 a été une année bien chargée avec le renouvellement du projet éducatif ainsi que le plan de lutte contre la violence.

Présentation du rapport de l'OPP de l'école du Chêne

L'OPP du Chêne a organisé la fête de la rentrée scolaire du 23 septembre 2023. Il y avait un jeu gonflable et une maquilleuse. Le 1^{er} septembre, ils ont servi de la pizza à tous les élèves. Ils ont également apporté leur aide lors de la photographie du 8 septembre. L'école a été décorée lors des fêtes (Halloween, Noël, Saint-Valentin et Pâques). Ils ont aussi organisé la disco d'Halloween et remis un sac de bonbons en collaboration avec le Club Optimiste. Ils ont remis des certificats et des jeux de société à trois moments durant l'année. Ils ont renouvelé la campagne de financement de fromage, mais cette fois-ci avec la fromagerie de la Chaudière. Avant Noël, un brunch a été organisé pour tous les élèves. Les membres ont aidé à la collecte de cannettes pour le voyage à Toronto. Différentes collations ont été offertes à chaque fête. L'OPP a organisé l'activité fleur de glace pour la fin de l'année.

Présentation du rapport de l'OPP des écoles de la Berge et de la Falaise

Les membres ont décoré les écoles lors des événements et des fêtes. Ils ont également aidé les équipes-écoles lors de différentes activités. L'OPP a offert des collations à différents moments de l'année, a entretenu les plates-bandes des deux écoles et participé aux collectes de fonds pour le voyage à Toronto.

11. Varia

11.1 Photographie scolaire : 10 et 11 septembre 2024

Madame Lysanne Bourguignon mentionne que la photo scolaire aura lieu les 10 et 11 septembre. Les parents ont reçu les informations en début de semaine par courriel.

11.2 Date du premier conseil d'établissement

La première séance du conseil d'établissement aura lieu le mercredi 25 septembre à 19h, à l'école du Chêne.

12. Questions de l'assemblée

- Madame Lysanne Bourguignon profite de l'occasion pour mentionner que nous avons eu une belle rentrée scolaire et que nous avons pourvu tous les postes à l'exception de la TES à la Berge. Pour contrer ce manque, nous avons modulé l'horaire de Clara Daigle, TES à Chêne, pour offrir du soutien à la Berge.
- Monsieur Denis Gauthier demande pourquoi le CSSDN a attendu aussi longtemps avant de constater que les jeux à l'école de la Berge étaient désuets. Madame Lysanne Bourguignon mentionne que nous devons attendre l'inspection ainsi que

le rapport. L'école de la Berge doit maintenant présenter un projet de cours d'école pour décembre 2024. Mme Lysanne Bourguignon souligne que le gouvernement accordera 100 000\$, mais que l'école devra fournir au minimum 10 000\$. Ce budget ne sera pas suffisant pour avoir une cour d'école vivante, nous devons donc faire du financement afin d'offrir aux enfants un environnement intéressant. Elle mentionne aussi que depuis l'an passé, nous ne pouvons plus conserver les surplus budgétaires. Plusieurs parents se demandent si le CSSDN est conscient que nous aurons 3 écoles avec un projet de cours d'école dans les années à venir. Mme Ludovica Beudet demande pourquoi ils vont inspecter la cour d'école de la Falaise. Mme Lysanne Bourguignon mentionne que les normes évoluent constamment.

- Madame Ludovica Beudet demande si l'école fera un vrai virage sans papier puisqu'en août, les parents ont reçu un courriel de la part de l'OPP qui mentionnait qu'il n'envoyait plus de questionnaire à remplir pour l'autorisation et la publication de photo prise à l'école. Cependant, l'école a ensuite envoyé un formulaire pour la surveillance du midi et a demandé aux parents de le retourner lors de la première journée d'école en papier ou par courriel. Plusieurs parents n'ont pas d'imprimante à la maison. Mme Lysanne Bourguignon a répondu que nous pouvions les imprimer à l'école sans problème. Mme Émilie Joncas mentionne que certains documents doivent être imprimés comme preuve pour la facturation. Elle ajoute que l'an prochain, le formulaire sera auto remplissable par les parents et imprimé à l'école pour la facturation.
- Les gagnants du tirage pour le paiement de la facture des effets scolaires sont Marie-Pier Lepage et Johannine Beaurivage.

13. Levée de l'assemblée

Madame Marie-Pier Gauron propose la levée de l'assemblée. La levée de l'assemblée est adoptée à l'unanimité.



Lysanne Bourguignon
Directrice



Michaël Beudet
Président du conseil d'établissement